

*mise à jour: 05/04/2013*

La pêche sous-marine (ou chasse sous-marine) peut être pratiquée depuis la côte ou à partir d'un bateau, elle consiste à traquer ou chasser les poissons, crustacés et mollusques en apnée (l'utilisation d'un scaphandre autonome est proscrite). Ses adeptes utilisent des palmes, masque et tuba, une combinaison, une ceinture de plomb, un fusil ou arbalète et doivent signaler leur présence à la surface par une bouée avec un pavillon alpha, une croix de Saint André ou un pavillon rouge à diagonale blanche. Le ramassage de coquillages et d'oursins en plongée libre rentre dans cette catégorie.

Activité très sélective, elle cible les espèces et individus de grande taille comme l'araignée, le lieu, la vieille, le bar (ou loup), la dorade, le congre, le corb, les coquilles Saint-Jacques ou encore le sar.

[Haut de page](#)

Tous droits réservés © - Propriété de l'AFB